

**INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
D'ENTREPRISE
« MH EPARGNE LAZARD HUMAN CAPITAL »**

Paris, le 11 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) **« MH EPARGNE LAZARD HUMAN CAPITAL »**, géré par Sienna Gestion. Ce FCPE est nourricier du compartiment maître compartiment **« LAZARD HUMAN CAPITAL »** (Action PC-EUR : FR0014009F48) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français **« LAZARD FUNDS »** gérée par LAZARD FRERES GESTION SAS,

A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

- **Evolution de la méthode de sélection ESG des titres du compartiment maître :**

Le processus de sélection des titres, fondés sur l'analyse du capital humain des entreprises, est modifié.

Jusqu'à présent, ce processus s'appuyait sur 5 indicateurs : 3 indicateurs quantitatifs, portant respectivement sur l'éducation, l'égalité et la satisfaction des collaborateurs, ainsi que 2 indicateurs qualitatifs, relatifs à la protection sociale et à la diversité.

Ce processus repose dorénavant sur 4 thématiques structurantes : l'attractivité et la rétention de talents, la formation, la diversité ainsi que le bien-être au travail.

- **Obtention du Label ISR :**

Nous vous informons que le Fonds a obtenu le label ISR et répond, à ce titre, aux exigences prévues par le cahier des charges du label, dans sa version 3 (V3).

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCPE est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 16 septembre 2026.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du FCPE, et notamment du document d'information clé (DIC), disponibles sur demande auprès de Sienna Gestion ou via votre portail investisseur.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

Annexe : L'information aux actionnaires du compartiment maître

Annexe

L'information aux actionnaires du compartiment maître

LAZARD
FRÈRES GESTION

Avis Financier

OPC concerné par la présente modification :

LAZARD FUNDS (Sicav ombrelle)	LAZARD EURO SHORT DURATION INCOME OPPORTUNITIES SRI
	LAZARD CREDIT 2031
	LAZARD CREDIT 2030
	LAZARD CREDIT 2028
	LAZARD WELL BEING
	LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES
	LAZARD HIGH YIELD 2029
	LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES
	LAZARD HUMAN CAPITAL
	LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE
	LAZARD EURO CREDIT SRI
	LAZARD GREEN CAPITAL
	LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES

Vous êtes porteur de parts d'un ou plusieurs Compartiments de la Sicav ombrelle Lazard Funds. Nous vous informons que les Compartiments suivants font l'objet de modifications, dont le détail est présenté ci-dessous :

- LAZARD EURO SHORT DURATION INCOME OPPORTUNITIES SRI

La stratégie d'investissement de ce Compartiment évolue sur trois aspects.

D'une part la limite de 40% applicable aux titres notés Investment Grade est supprimée. Par conséquent, le Compartiment pourra investir jusqu'à 100% de son actif dans des titres de créance notés Investment Grade et/ou dans la catégorie spéculative (high yield), sans restriction de proportion entre ces deux catégories.

D'autre part, l'univers ESG de référence du Compartiment est modifié. Il correspond désormais à une combinaison de 70% HE00 (ICE BofA Euro High Yield Index Total Return EUR) + 30% ER00 (ICE BofA Euro Corporate Index Total Return EUR)

Enfin, les indices de référence de chacune des parts ont été ajustés. Vous trouverez les ajustements ci-dessous :

Lazard Frères Gestion
S.A.S. AU CAPITAL DE 14.487.500 €
25, rue de Courcelles
75008 Paris – France
352 213 599 RCS PARIS
+ 33 (0)1 44 13 01 11
www.lazard.com

**Détail des indices de référence modifiés dans
Lazard Euro Short Duration Income Opportunities SRI :**

Part	Ancien		Nouveau	
	Référence	Marge	Référence	Marge
RC EUR	€STR	1,50%	€STR	0,95%
RVC EUR	€STR	1,50%	€STR	1,25%
PD EUR	€STR	1,50%	€STR	1,35%
PVC EUR	€STR	1,50%	€STR	1,50%
EVC EUR	€STR	1,50%	€STR	1,60%
AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD	€STR	1,50%	€STR	0,75%
PC H-USD	€STR	1,50%	Fedfund	1,30%
MC EUR	€STR	1,50%	€STR	1,70%

• **LAZARD CREDIT 2031**

D'une part, Le montant de souscription initiale minimale des parts RC EUR (FR0014015UW4) et RD EUR (FR0014015UX2) est modifié. Le montant de souscription initiale minimale passe de 1000€ à une seule part.

D'autre part, la définition des parts Early Adopters a été revue.

Ancienne définition :

Remarque : Les souscriptions des actions EC EUR et ED EUR seront définitivement suspendues dès que le nombre d'actions en circulation dépassera 50 000 pour chaque catégorie d'action, sauf pour les sociétés ayant conclu un contrat de partenariat avec la société de gestion, pour lesquelles la suspension ne s'appliquera pas.

Nouvelle définition :

Remarque : Les souscriptions des actions EC EUR et ED EUR seront définitivement suspendues dès que le nombre d'actions en circulation dépassera 50 000 pour chaque catégorie d'action, sauf (i) pour les sociétés ayant signé un contrat de partenariat avec la société de gestion et soumise à l'accord préalable de la société de gestion ou (ii) dans le cadre de la gestion sous mandat de Lazard Frères Gestion, pour lesquelles la suspension ne s'appliquera pas.

Lazard Frères Gestion
S.A.S. AU CAPITAL DE 14.487.500 €
25, rue de Courcelles
75008 Paris – France
352 213 599 RCS PARIS
+ 33 (0)1 44 13 01 11
www.lazard.com

LAZARD
FRÈRES GESTION

- **LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE**

L'univers ESG de ce Compartiment, jusqu'à présent aligné sur l'indice de référence, est modifié afin de reposer sur une nouvelle composition. Cet univers ESG regroupe ainsi :

- à hauteur de 90% des sociétés des pays de l'Union Européenne, de Norvège, de Grande-Bretagne et de Suisse dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 milliard d'euros ;
- à hauteur de 10% des sociétés de ces mêmes pays dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros.

- **LAZARD HUMAN CAPITAL**

Le processus de sélection des titres, fondés sur l'analyse du capital humain des entreprises, est modifié.

Jusqu'à présent, ce processus s'appuyait sur 5 indicateurs : 3 indicateurs quantitatifs, portant respectivement sur l'éducation, l'égalité et la satisfaction des collaborateurs, ainsi que 2 indicateurs qualitatifs, relatifs à la protection sociale et à la diversité.

Ce processus repose dorénavant sur 4 thématiques structurantes : l'attractivité et la rétention de talents, la formation, la diversité ainsi que le bien-être au travail.

Mise en œuvre d'outils de gestion de la liquidité

Parallèlement à ces évolutions, des outils de gestion de la liquidité sont mis en place pour chacun des Compartiments concernés, en fonction de leur classification. Vous trouverez le détail de ces mécanismes en consultant la publication suivante : [Informations aux porteurs et actionnaires – Mise en œuvre de mécanismes de gestion de la liquidité - Lazard Frères Gestion - France \(FR\)](#)

L'ensemble de ces modifications entreront en vigueur à compter du **15 septembre 2026**.

Fait à Paris, le 4 septembre 2026
LAZARD FRÈRES GESTION SAS



Lazard Frères Gestion
S.A.S. AU CAPITAL DE 14.487.500 €
25, rue de Courcelles
75008 Paris – France
352 213 599 RCS PARIS
+ 33 (0)1 44 13 01 11
www.lazard.com

Sophie De NADAILLAC
Présidente

Lazard Frères Gestion
S.A.S. AU CAPITAL DE 14.487.500 €
25, rue de Courcelles
75008 Paris – France
352 213 599 RCS PARIS
+ 33 (0)1 44 13 01 11
www.lazard.com

SIENNA GESTION, opérant sous la marque Sienna Investment Managers, est l'entité qui développe les expertises en gestion cotée et hybride | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 829 688 € | RCS Paris 320 921 828 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97020 | Siège social : 21 boulevard Haussmann – 75009 Paris | www.sienna-gestion.com